



FACE À LA COVID-19, LA VRAIE QUESTION EST DE FAIRE PAYER LES CHAMPIONS DE L'ÉVASION FISCALE

L'Afrique pensait un temps avoir échappé au pire. Mais la pandémie du coronavirus semble avoir rattrapé le continent, même si le nombre de décès reste très limité. Les hypothèses abondent sur les raisons de cette résilience, et sur sa durabilité, mais une chose est sûre pourtant : même si elle résiste sur le terrain sanitaire, l'Afrique est déjà une victime économique de la pandémie.

Activités à l'arrêt pour cause de confinement, effondrement du tourisme, baisse des envois de fonds des migrants et de la demande de matières premières : la croissance, déjà en mal de répondre aux demandes d'une population jeune et de plus en plus ouverte sur le monde, plonge dans toute la région. L'Afrique Subsaharienne, par exemple, devrait connaître sa première récession depuis 25 ans.

Des 49 millions de personnes qui pourraient tomber sous le seuil de pauvreté extrême, près de la moitié (23 millions) devrait être en Afrique Subsaharienne. La récession va aussi casser le mouvement d'expansion de la classe moyenne – elle a triplé au cours des trois dernières décennies – qui aspire à de meilleurs emplois, une meilleure éducation, mais aussi à des réformes démocratiques. Et c'est la jeunesse qui va payer le plus lourd tribut : alors que 95% des travailleurs de 15 à 24 ans sont dans l'informalité, ce sont les premiers frappés

par la rupture de l'activité économique, susceptible de faire disparaître, selon l'Union Africaine, 20 millions d'emplois.

Inquiets de voir la dette extérieure exploser, et alors que la fuite des capitaux s'accélère, les Etats sont terrifiés à l'idée d'augmenter leurs dépenses pour soutenir l'économie. Quant à la solidarité internationale, elle reste très modeste. Pourtant, soyons clairs : pour l'Afrique comme pour le reste du monde, l'austérité n'est pas une option.

L'un des points positifs de cette effroyable pandémie est qu'elle a rappelé à tous que les services publics sont précieux. Partout, on a vu des médecins se battre pour sauver des vies, des professeurs rivaliser de créativité pour maintenir un lien avec leurs élèves. La charge de travail des femmes s'est encore accrue : celles qui passaient déjà plus de 12,5 milliards d'heures par jour à s'occuper des enfants, des personnes âgées, des malades et de leurs foyers sans rémunération, sont au bord de l'épuisement. Plus que jamais, il est urgent de fournir aux États des ressources suffisantes pour reconstruire des sociétés plus résistantes et plus équitables.

Cela coûte cher, et il s'agit de répondre à une question : qui paiera, si l'on ne veut pas que ce fardeau retombe sur les plus fragiles ? L'un des problèmes est la



Par Léonce Ndikumana*



faiblesse de régimes fiscaux ayant des effets redistributifs importants, ce qui rend les pays africains fortement dépendants des recettes d'impôts régressifs, comme la taxe sur la valeur ajoutée. Une autre question est que les plus riches et les multinationales ne payent pas leur juste part d'impôts.

Aujourd'hui, il s'agit de se tourner vers les géants du numérique, les champions de l'évasion fiscale : ce sont eux qui parviennent le mieux à manipuler le système fiscal international, en déclarant des bénéfices records dans des paradis fiscaux, et une misère dans les pays où les impôts sur les entreprises sont plus élevés, où pourtant elles concentrent leurs activités. Ironiquement, ce sont aussi les grands gagnants de la pandémie, leurs activités nécessitant peu de contact physique avec les clients. C'est pourquoi, les pays devraient suivre les traces de l'Inde, du Royaume-Uni, de la France, entre autres, et introduire des taxes progressives sur les services numériques.

C'est l'une des cinq mesures que la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises (ICRICT), dont je suis membre, a identifié pour que les Etats puissent faire face à la pandémie. Nous recommandons aussi la mise en place d'un impôt plus élevé sur les entreprises dans des situations de monopoles ou d'oligopoles, en particulier celles qui profitent de la crise, comme le secteur pharmaceutique.

L'une des principales lacunes des stratégies de développement en Afrique a été l'octroi d'incitations fiscales généreuses, soi-disant essentielles pour les investissements directs étrangers et l'innovation. Les

entreprises en redemandent, au nom de la reconstruction. Nous savons pourtant qu'elles ont un effet limité sur l'investissement, qui dépend beaucoup plus d'une main-d'œuvre qualifiée, de la quantité et de la qualité des infrastructures et de la stabilité politique.

C'est pourquoi, nous plaçons au contraire pour l'introduction d'un taux effectif minimum mondial d'imposition des sociétés de 25 %. Toute multinationale qui comptabilise ses bénéfices dans un paradis fiscal serait imposée dans son pays d'origine à hauteur de ce taux minimum. Cela réduirait l'intérêt des multinationales à transférer leurs bénéfices vers des paradis fiscaux.

Enfin, il nous faut plus de transparence, pour faire payer les riches Africains qui camouflent leurs patrimoines dans les paradis fiscaux, mais surtout les multinationales. Les gouvernements doivent exiger d'elles qu'elles fassent savoir dans quels pays elles réalisent leurs bénéfices, afin de les imposer en conséquence.

En 2030, un tiers des jeunes travailleurs du monde entier seront Africains. L'extrême jeunesse de l'Afrique a sans doute été sa force face à l'épidémie de la Covid-19. Mais elle implique aussi plus d'impatience, alors que sa vitalité est déjà réprimée par le chômage, la violence, les inégalités, la corruption, et aujourd'hui, cette récession. Opter pour le statu quo, en Afrique encore plus qu'ailleurs, c'est choisir l'instabilité ■

Léonce Ndikumana est Professeur émérite d'économie et directeur du programme de politique de développement africain à l'Institut de recherche en économie politique (PERI) de l'Université du Massachusetts AMHERST. Il est membre de la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises (ICRICT). Il est aussi Professeur Honoraire à l'Université de Cape Town et à l'Université de Stellenbosch en Afrique du Sud.